DISI SUD-OUEST
ESI de BORDEAUX
ESI de POITIERS
ESI de TOULOUSE

DECLARATION LIMINAIRE
CHS-CT du 18 septembre 2017

Monsieur le Président,

En ouverture de ce CHS-CT, F.O.-DGFIP rappelle que ces deux dernières années, les services financiers de Bercy ont subi 60 % des suppressions d'effectifs au sein de la Fonction Publique de l'État et que depuis 15 ans plus de 30 000 emplois ont disparu.

Dans un tel contexte, un mauvais climat s'est installé en lien direct avec des conditions de travail dégradées, une pénurie d'effectifs, des restructurations et réorganisations incessantes.
Si notre Fédération a pris acte des déclarations du nouveau Ministre de l'Action et des Comptes Publics, faisant état de sa volonté d'ouvrir un débat sur ce qu'«on attend du service public», il n'a pris aucun engagement sur l'emploi, à ce stade.

Pour FO, à moins de continuer de se cantonner à une politique strictement budgétaire de l'emploi public, il ne serait pas cohérent d'envisager de nouvelles suppressions d'emplois dans le budget 2018, dans le seul but de mettre en œuvre l'engagement Présidentiel de 120 000 suppressions d'agents publics.

Le Ministre annonce le gel du point d'indice des fonctionnaires pour 2018 tout en demandant aux agents de s'adapter aux transformations et « aux attentes nouvelles de nos concitoyens».
F.O.- DGFIP réitère aujourd'hui, dans cette instance locale du CHS-CT, son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois.

En effet, il est plus que temps de reconnaître la relation de cause à effet entre l'élévation des risques psychosociaux et les suppressions d'emplois, car ce lien désormais n'échappe plus à personne, sauf à notre Directeur Général…

Les risques psychosociaux représentent une part importante des situations d'exposition avec une prééminence liée aux exigences de travail et notamment à la quantité de travail, preuve évidente de l'inadéquation entre la charge de travail et les ressources humaines disponibles (selon le baromètre social 98% des agents indiquent travailler dans l'urgence et la charge de travail est considérée comme la source la plus importante de stress).

En effet pour F.O.- DGFIP, les espaces de dialogue, le Tableau de veille sociale, la médiation sociale, les DUERP, PAP, ne sont au mieux que des dispositifs constatant l'inexorable montée en charge des risques psychosociaux à la DGFIP.
Nous rappelons aujourd'hui dans cette instance du CHS-CT, notre exigence pour le développement d'une politique de sécurité et de santé au travail ambitieuse qui ne saurait être une variable d'ajustement budgétaire.

Dans cette liminaire nous souhaitons rappeler que le regroupement des deux ESI de Bordeaux, est une restructuration lourde de conséquences pour les agents. Nous n'approuvons pas ce regroupement qui s'impose à nous, il va en effet entraîner a terme des regroupements de missions et des suppressions d'emplois. Et Déjà il va dégrader les conditions de vie au travail des agents qui vont rejoindre la cité administrative de Bordeaux.

Nous reviendrons en séance également, sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce CHS-CT. spécial